

de jours, des bouteilles à Lyon et de vous en offrir pour juger du succès de nos peines. Nos matières sont les plus belles du monde mais excessivement chères, nous nous flattons pourtant de faire un second four de verre à vitre si le Conseil et vous, Monsieur, veulent bien favoriser la naissance d'un établissement que nous voulons rendre florissant.

M. Huë m'a promis, au sujet de l'insulte qu'on a faite à des gens qui nous appartiennent, de vous prier d'arrêter l'effet du mémoire qu'un de nos associés, qui est à Paris, a présenté avec un peu trop de chaleur et sans notre avis, il est vrai qu'elle étoit un peu vive, mais nous sommes contents de la satisfaction qu'on nous a faite.

Il n'a point non plus voulu prendre sur son compte de nous donner un laissez-passer pour une voiture de bœufs qui, par la prohibition que vous avez faite d'en laisser passer l'eau, nous devient inutile, ce qui nous fait un tort considérable. Il n'y a point cependant à craindre la contagion puisque la maladie n'est point de nos côtés.

Je suis avec un sincère respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

LESENECHAL DE RIVIÈRE.

A la verrie de Roanne, le 24 décembre 1744. — (*Archives du Rhône, C. 14.*)

---